

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 23 janvier 2019

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Madame Joséfa RUIZ-RUBIO, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 23 janvier 2019 à 20 h 30.

Date de la convocation du conseil municipal : 15.01.2019

Présents : Mmes RUIZ-RUBIO, CERDAN, M. RIGAL, Mme VALERIO, M. RADET, Mme MARTY, M. BRUERE, Mme MARCHAND, M. GROUHAN, Mme TESSIER, M. QUIQUEREL.

Excusés : MM. AZEMAR, MAIZIA, Mme LAFON.

Mme MARTY lit le compte rendu de la réunion du 11 décembre 2018 ; le registre est signé.

I – TRAVAUX CŒUR DE VILLAGE 3° TRANCHE

Madame le Maire donne le compte rendu de la réunion avec l'architecte. Plusieurs propositions ont été recueillies. Un travail est mené pour une amélioration du plan existant avec pour priorité la sécurité ; cela concerne les places de parking, la voie communale desservant le lieu-dit « la Combe », l'aménagement de la place.

Mme le Maire donne lecture du compte rendu des fouilles faites par l'archéologue nommé par la DRAC ; ces travaux n'ont pas recensés de construction ou d'objets.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle va contacter des organismes bancaires pour des propositions de prêt.

II – ENQUETE PLUI

Mme le Maire rappelle que la Communauté de Communes a lancé la procédure de Plan Local d'Urbanisme intercommunal en juin auprès de l'ensemble des Maires. Dans le cadre de la phase diagnostic, le bureau d'études a organisé en novembre 2018 des réunions d'information puis des rencontres avec l'ensemble des agriculteurs du territoire.

Fin d'année 2018, un questionnaire détaillé a été rempli pour apporter des informations complémentaires concernant la commune sur plusieurs thèmes : les paysages, le patrimoine, l'architecture, les équipements, la vie communale, les logements, etc....

Dans les prochaines semaines des ateliers territoriaux seront organisés par groupes de communes. Tous les membres du Conseil seront conviés à participer à ces réunions.

III – TRAVAUX REMPARTS – CONCORDIA

Après avoir fait le bilan des travaux réalisés en 2018, un chantier pompier sera reconduit cette année, à savoir 2 ou 3 semaines à partir du mois de juillet.

IV – BILAN VOIRIE

Certains travaux d'entretien et de remise en état des fossés ont déjà été réalisés (lieu-dit « la Rive »). Pour le secteur « Combe de Labarre, Bouysses » l'entreprise CAZEAUX interviendra au mois de février.

Monsieur RADET informe l'assemblée qu'une rencontre a eue lieu avec un technicien du Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot pour évoquer la dangerosité du carrefour des voies communales avec la RD 58 (route de Vire - zone artisanale - riverains) au niveau de l'ancienne gare. Il y a eu plusieurs accidents à cet endroit. Le but est d'envisager un aménagement pour sécuriser les différents accès. Le SDAIL doit proposer des dispositifs ralentisseurs adaptés aux lieux d'ici quelques semaines.

V – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2122-1 à L 2122-3 et L 2125-1 à L 2125-6 ;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L 113-2 ;

Considérant que les collectivités territoriales peuvent délivrer, sur leur domaine public, des autorisations d'occupation temporaire, que ces actes unilatéraux sont précaires et peuvent être révoqués à tout moment par la personne publique propriétaire ;

Considérant qu'ils ne confèrent pas des droits réels à l'occupant et sont soumis au paiement d'une redevance ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les redevances de la façon suivante pour l'année 2018 :

ARTERES - EN EURO PAR KM

Domaine public routier	Souterraines	Aériennes
Communal	39,28	52,38

VI - OUVERTURE DE CREDIT

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'effectuer des travaux urgents sur des bâtiments communaux, à savoir :

- changement de la porte de l'agence postale communale suite au cambriolage de fin décembre 2018 (opération 99),
- changement du chauffe-eau de la salle Jean Jardel (opération 92),
- installation de plaques d'isolation phonique au restaurant scolaire (opération 118)
- changement de la porte d'entrée de la partie privative de l'ancien bureau de poste (opération 127).

Il convient donc de prévoir les dépenses suivantes :

- D 2315-99 : Aménagement Mairie	3 000 €
- D 2158-92 : Salle Jean Jardel	3 500 €
- D 2315-118 : Restaurant scolaire	7 000 €
- D 2315-127 : Appartement ancienne poste	2 000 €

Une régularisation de ces dépenses d'investissement sera effectuée sur le budget communal 2019.

VII – REUNION D'ADRESSAGE

Initialement prévue le 14 novembre, la réunion de la commission aura lieu le mercredi 30 janvier 2019 à 19 h30.

VIII – EGLISE SAINT-HILARION

Mme le Maire informe l'assemblée des résultats des sondages stratigraphiques des enduits intérieurs et des préconisations à suivre. L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine a donné une liste d'artisans aptes pour la réalisation des travaux.

Les travaux de la sacristie se poursuivent.

IX – QUESTIONS DIVERSES

1. COMMISSION COMMUNALE ELECTION : la proposition des délégués de la commission communale (Mme Céline MARTY, M. Christian FATH et M. Christian LAMOULIE) a été validée par la Préfecture.

2. BORNE WI-FI : l'installation de la borne est faite ; l'accès au réseau est en fonction.

3. LYME ATHLON : Monsieur BRUERE informe l'assemblée qu'il attend le programme de la prochaine manifestation organisée par Monsieur BERGER.

4. SYDED : Monsieur GROUHAN, référent SYDED, a participé à une réunion pour faire un point sur la collecte des déchets. Trois emplacements à poubelles ont été répertoriés sur la commune pour mauvais tri. Une information à la population sera faite sur les secteurs concernés. L'espace poubelle en dessous de l'école ne collecte pas les déchets de chantier. Mme CERDAN propose qu'un courrier explicatif soit distribué à toute la population.

5. CHIFFRE INSEE : Mme le Maire communique les derniers chiffres du recensement 2016 : la commune de Duravel compte 978 habitants.

6. TRAVAUX AGENCE POSTALE : L'Agence postale a été cambriolée dans la nuit du samedi 22 décembre 2018. Les dégradations occasionnées nécessitent le changement de la porte d'entrée et le renforcement des portes intérieures. Une alarme va également être installée.

7. GRAND DEBAT : Mme le Maire lit le courrier envoyé par Monsieur le Préfet qui demande l'organisation d'un grand débat. Après discussion, la date du mardi 19 février 2019 est retenue, 20 H.

8. FERME DES RESCAPES : Mme MARCHAND présente le refuge de Cassagnes « la Ferme des Rescapés » qui accueille de très nombreux animaux abandonnés ou /et maltraités : chats, chiens, chevaux, Le refuge a besoin de couvertures, tapis, journaux,... Elle souhaite diffuser l'information par affiches, Face Book pour leur apporter une aide matérielle. Les personnes intéressées peuvent déposer leurs dons à la Mairie de Duravel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 35.

A collection of approximately ten handwritten signatures in blue ink, arranged in two rows. The signatures are stylized and vary in complexity, some appearing to be initials or full names. They are located at the bottom of the page, below the text of the meeting minutes.